

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 MAI 2014

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	144

L'an deux mille quatorze

et le 16 mai

A 19h00, Le Comité syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

Date de la convocation
06 mai 2014

Nombre de Membres présents : 144

Date d'affichage
16 mai 2014

Madame/Monsieur Emilien GERARD est élu(e) secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**ELECTIONS DES  
MEMBRES DE  
LA COMMISSION  
D'APPEL  
D'OFFRES**

**ELECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL  
D'OFFRES**

Vu le Code des marchés public, notamment ces articles 22 et 23;

Considérant que la Commission d'appel d'offres du SSE est composée par le Président ou son représentant, par 3 membres titulaires et 3 suppléants élus en son sein par le Comité syndical ;

Sont élus à l'unanimité :

**Membres titulaires**

**Monsieur André GROSSELIN  
Monsieur Roland CANIVENQ  
Monsieur Thierry GUILLAUME**

**Délégués suppléants non attachés aux titulaires et qui seront sollicités dans l'ordre de la liste**

**Monsieur Alain HURPET  
Monsieur Raoul MAS  
Monsieur Marcel LETISSIER**

Le Président siégeant de droit à la Commission en qualité de représentant légal de la collectivité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**Bernard BESTEL**

**VOTE :**

**POUR : 144  
CONTRE : 0**

**DELIBERATION  
N°2014/14**

après dépôt en Sous  
Préfecture

Le :
et publication ou notification
du 16 mai 2014